

Bouzon-Gellenave : le conseil municipal installé

Nicole Duclos a un adjoint de chaque quartier



Bouzon-Gellenave : le conseil municipal installé

Mercredi 27 mai 2020, le nouveau conseil municipal de Bouzon-Gellenave est installé. Nicole Duclos est réélue maire à l'unanimité des conseillers.

On se souvient que Jean-Pierre Tison, élu maire en 2014 en remplacement de Nicole Duclos, est décédé en septembre 2017. Nicole Duclos s'était alors estimée tenue de le remplacer.

La maire explique qu'elle souhaite avoir deux adjoints, un pour le quartier de Gellenave et un pour le quartier de Bouzon. Sont alors élus respectivement Patrick d'Antin (adjoint sortant) et Bernard Volpato (nouveau conseiller municipal).

Indemnités des élus

Sans tarder, la maire a entamé les discussions au sujet des indemnités auxquelles les élus ont droit. Voici ce qu'en dit Maire Info du 25 mai 2020 :

« Rappelons que la loi Engagement et proximité a acté la revalorisation des indemnités des maires et des adjoints dans les communes de moins de 3 500 habitants : pour les maires, elles sont désormais de 991,80 euros brut pour les communes de moins de 500 habitants, de 1 567,43 euros brut pour les communes de 500 à 999 habitants, et de 2 006,93 euros brut pour les communes de 1 000 à 3 499 habitants. Le maire touche, de droit, l'indemnité prévue par l'article L2123-23 du CGCT. Il peut toutefois demander une indemnité inférieure à ce montant – et dans ce cas, le conseil municipal doit délibérer en ce sens. »



Le conseil municipal réuni le 27 mai



Patrick d'Antin, 1er adjoint



Bernard Volpato, 2e adjoint